

# Inscription sur le planning

- Rendez vous sur notre site : wissoustiralarc.fr
- Sous l'image d'en-tête choisissez « LA PRATIQUE » puis « Inscriptions planning »
- Vous êtes redirigé sur notre page dans « ballejaune »
- Entrez votre identifiant et votre mot de passe.
- La page de planning s'ouvre. En haut, en cliquant sur l'icône du calendrier (2<sup>ème</sup>), vous avez le choix d'un affichage par jour ou par court. Le « court » correspond aux différents plannings vous étant accessible (jeunes/adultes/débutants). Si la première case est en rouge, c'est que « l'ouvreur » a mis un commentaire (décalage d'horaire). Passez la souris sur la case pour voir le commentaire.

**La première place est réservée aux personnes ayant l'autorisation d'ouverture.  
Seul ces personnes peuvent s'y inscrire  
et le créneau est considéré comme fermé tant qu'il n'y a personne à cette place.**

## POUR RESERVER :

- Cliquez sur la première place libre (hors ouvrier). Les horaires indiqués à gauche de la case ne sont pas à prendre en compte, ils ne sont là que pour la technique.
- Dans la nouvelle fenêtre, cliquez sur « réserver » en haut à gauche. Pour les « ouvriers », si vous ne pouvez pas ouvrir sur l'ensemble du créneau, précisez le en cliquant sur « Libellés » et notez les horaires en commentaire.
- La confirmation s'affiche, l'horaire est valide sur le planning et vous recevez un mail de confirmation.

## POUR ANNULER :

- Cliquez sur la place à libérer.
- Cliquez sur « annuler cette réservation » en haut.
- La place se libère et vous recevez un mail de confirmation.

## MOT DE PASSE ET IDENTIFIANT :

- Vous pouvez changer votre mot de passe et votre login
- Cliquez en haut à droite sur votre nom
- Cliquez sur « détail du compte » puis sur « modifier mon mot de passe »

## Règles de bonne conduite

En cas d'empêchement, même de dernière minute, pensez à annuler votre réservation. La place libérée pourra profiter à un autre.

Vous pouvez réserver jusqu'à 10 séances. Le solde se recredite automatiquement une fois la séance passée.

La présence de deux archers est obligatoire sur le pas de tir.

Si « l'ouvreur » a indiqué un décalage d'horaire (début plus tard ou fermeture plus tôt), vous devez respecter les horaires indiqués. Seul exception si un autre responsable est là et peut maintenir l'ouverture.